



**Association pour la Sauvegarde  
du Patrimoine Grauliérois**

30, route des Barrières 19700 LAGRAULIERE

## Procès-verbal de l'assemblée générale 2021

En raison des dispositions sanitaires en place, l'assemblée générale de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Grauliérois ne s'est pas tenue en présentiel comme les autres années mais le CR a été établi après échanges informatiques entre les membres du bureau.

### Election du bureau

Les membres du bureau sortants sont reconduits à l'unanimité.

Le nouveau bureau se compose comme suit :

- Président : Jean-Jacques Brunie, retraité, 30 route des Barrières, 19700 Lagraulière
- Vice-Président : Jacques Delhommeau, retraité, 3, clos de la Croix rouge 19700 Lagraulière
- Trésorière : Cathy Endean, retraitée, 31, route du Foirail, 19700 Lagraulière
- Secrétaire : Yvette Farges, retraitée, La Montagne, 19700 Lagraulière

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions pour une année.

L'association compte vingt-deux membres.

### Rapport sur l'exercice clos 2020

Le trésorier dresse le bilan financier de l'exercice écoulé :

RECETTES	DEPENSES
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2020 : 717,84 €	Expression Numérik : 380,16 € (impression sur bâche)
Subventions : - Mairie de Lagraulière : 50,00 € - Conseil Départemental : 200,00 €	Frais de tenue de compte : 9,00 €
Adhésions : 200,00 €	Dépôt Livret A : 500,00 €
<b>TOTAL : 1 167,84 €</b>	<b>TOTAL : 889,16 €</b>

**Soit un solde positif de 278,68 €**

Livret A au 31 décembre 2020 : 512,57 €

### 1<sup>ère</sup> délibération :

Les comptes sont approuvés et les cotisations maintenues à 20 € pour le nouvel exercice.

## Bilan des activités de l'année 2020

### Administratif et financier :

- La Municipalité a versé une subvention de 50,00 €, suite à de nouvelles dispositions : plus de subventions « historiques » selon les mots du maire, mais des aides adaptées selon les projets, le budget communal global restant inchangé. Cette annonce a été faite relativement tard dans l'année et, compte-tenu de la situation actuelle, il a été difficile de répondre. Nous avons certes l'habitude de fonctionner à l'économie mais quand même ...
- Une subvention de 200,00 € a été attribuée par le Conseil Départemental.

### **2<sup>ème</sup> délibération :**

La subvention du CD 2021 est déjà accordée. Le dossier pour 2022 sera présenté en juin prochain.

Des justifications vont être demandées à la municipalité pour l'exercice 2020 et la marche à suivre pour 2021.

### Réalisations :

#### Exposition :

Elle était consacrée aux commerces grauliérois au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle. Elle faisait suite à celle de 2016 consacrée à Lagraulière au fil du XX<sup>ème</sup> siècle et en développait le volet consacré aux commerces.

Elle a été présentée au cours de l'été à la Médiathèque, sans vernissage. Un accrochage spécifique a eu lieu dans la salle G. Monteil pour les journées du Patrimoine.

**Elle est maintenant consultable sur le site internet de l'association.**

#### Site internet

La fréquentation du site Internet est en constante augmentation. Il est régulièrement enrichi et mis à jour.

#### Sensibilisation :

Journées Européennes du Patrimoine : **En cette année très particulière, les journées se sont malgré tout tenues, en respectant bien évidemment les règles sanitaires de rigueur.** La météo s'étant décidée à la dernière minute d'être de la partie, près de 180 personnes ont effectué les visites proposées (château de Blanchefort et église). Parmi elles, 64 ont participé au jeu de piste, activité nouvelle organisée avec la municipalité. L'exposition, contenant des réponses aux questions du jeu, a été commentée aux visiteurs.

### Sites bâtis :

#### Chambre des Moines

Le relevé et le projet architectural ont été faits et le dossier a été transmis à la Municipalité. Il n'y a pas de retour pour l'instant

### **3<sup>ème</sup> délibération :**

L'association contactera les élus pour connaître l'avancée du projet.

### Mémoire

#### Moulins de la commune

Un repérage avec descriptif et historique des divers moulins a été mis sur le site.

#### Croix

Un repérage avec descriptif et bref historique des croix est en ligne.

#### Marianne

L'histoire de la Marianne contemporaine est consultable.

### Sensibilisation :

#### Recettes :

Une collecte de recettes locales peut être consultée dans la rubrique dédiée.

## Prévision d'activités pour 2021

### Sites bâtis :

#### Ravelin du château de Blanchefort

Les conditions sanitaires ont empêché toute intervention.

#### **4<sup>ème</sup> délibération :**

La suite à donner se fera en fonction de l'évolution de ces conditions.

#### Lavoir du château de Bellefond

Ce lavoir est maintenant totalement en ruine mais conserver sa trace serait nécessaire. Les propriétaires étant restés bloqués aux Etats-Unis, rien n'a pu être fait.

#### **5<sup>ème</sup> délibération :**

Là encore, les interventions seront liées à l'évolution de la pandémie.

#### Four Chanourdie

Ce four a été acheté par la commune et devrait être inclus dans un projet d'urbanisme. L'association avait présenté un projet de restauration dès mai 2013. Il serait important que ce projet soit pris en compte.

#### **6<sup>ème</sup> délibération :**

L'association se rapprochera de la municipalité pour être informée de l'avancée du projet.

### Communication :

#### Exposition

Une exposition sur les « Grands Travaux Grauliérois » est proposée pour l'été prochain : construction des écoles, de l'EHPAD, des salle et médiathèque, de la piscine, réaménagement de la place, restauration de l'église. Elle sera présentée à la médiathèque sous la même forme que les précédentes afin de conserver une unité des supports et d'enrichir le fonds documentaire.

Si les documents ne manquent pas pour certains chantiers, ils sont rares pour d'autres : écoles, EHPAD, salle et médiathèque. La recherche est à débiter dès maintenant.

#### **7<sup>ème</sup> délibération :**

Cette exposition sera préparée pour l'été prochain.

#### Journées du Patrimoine

Les manifestations 2020 seront reconduites en 2021.

Une communication commune avec la municipalité sera adressée au Conseil Départemental pour ses publications.

#### **8<sup>ème</sup> délibération :**

L'organisation se fera en fonction de l'évolution des conditions sanitaires que nous espérons rétablies à ce moment-là.

#### Sentiers de randonnée

Le tracé global des sentiers parcourant la commune, avec la fiche descriptive de chaque circuit, serait à mettre sur le site, en complément des documents disponibles en mairie.

#### **9<sup>ème</sup> délibération :**

Ces fiches sont à préparer.

#### Site internet

Le site est à mettre à jour et à développer régulièrement par l'apport de nouveaux fichiers.

#### **10<sup>ème</sup> délibération :**

L'enrichissement des données est à poursuivre.

#### Echanges

Des participations à des manifestations organisées par d'autres associations (Tuberculture, Vézère Ardoise ...) ou la municipalité (Géocaching) sont proposées.

**11<sup>ème</sup> délibération :**

Il est important d'y participer.

**Mémoire**

Forge de la Croix Vieille

La forge risque de devenir inaccessible à moyen terme.

**12<sup>ème</sup> délibération :**

Ce témoignage reste à rédiger.

Musée

Musée est un grand mot mais l'idée serait de rassembler divers éléments : cadastre de 1809, tableaux d'Henri Martin, mécanisme de l'horloge de la mairie afin de les préserver, mettre en valeur et présenter au public.

**13<sup>ème</sup> délibération :**

Le projet est à relancer auprès de la municipalité.

Personnes remarquables de la commune

Certaines personnes, malgré leur discrétion, font partie de l'histoire de la commune (Hortense Martin, Georgette Monteil, René Vergne, René Chauffour ...). Il serait important de leur consacrer quelques pages.

**14<sup>ème</sup> délibération :**

Ces fichiers sont à préparer.

**Sensibilisation :**

Menus :

La recherche d'anciens menus de mariages ou autres repas serait également à faire car ils deviennent de vrais documents et sont une forme de mémoire à préserver.

Un fichier des plus remarquables serait déposé sur le site.

**15<sup>ème</sup> délibération :**

Cette collecte est à poursuivre.

Glossaire :

Dans le même ordre de choses, un recueil de mots patois passés dans le langage courant (local) serait à faire.

Un fichier, enrichi au fur et à mesure, serait déposé sur le site.

**16<sup>ème</sup> délibération :**

Ce recueil est à développer.

Ces délibérations ont été adoptées à l'unanimité par voie informatique.

Le bureau